Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél.: 05.34.36.12.40

Site Internet: www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



28 Août 2025

N° 1

L'adversaire et l'arbitre sont les partenaires qui nous font progresser



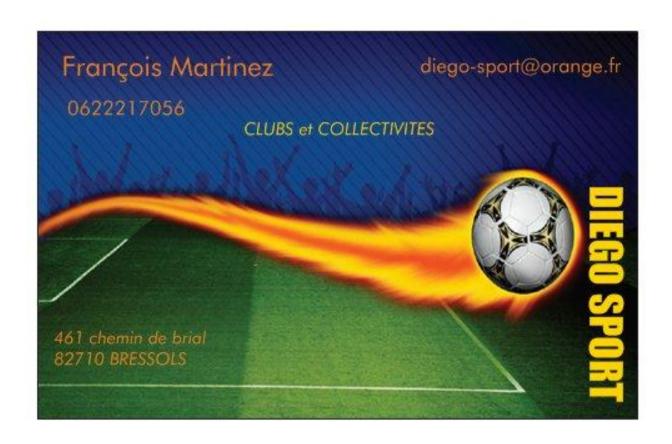


- Réunion de la Commission,
- Editorial,
- Tense-bête,
- Licenciés d'une autre discipline,
- Rédaction feuilles de match,
- Contrôle feuilles de match,
- Contrôle systématique des licences et début des rencontres,
- Qualifications,
- Attestations médicales ou certificats médicaux,
- Trécision règlement, les ballons
- Principales modifications règlement intérieur
- Challenge et Trophée de la Sportivité,
- Reliquat des sanctions pour la saison 2025-2026,
- Information licences,
- Coupe de France A. Delaune,
- Coupe Occitane,
- Championnat,
- Règle du jeu,
- Calendriers prévisionnels
- Calendrier semaines 38 et 39.

SAISON 2025 - 2026

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



REUNION DE LA COMMISSION

Jeudi 28 août 2025.

<u>Présents</u>: Patrick FINKBEINER, José-luis GONZALEZ, Francis LACOMME et Marcel MARTINS.

Voici les différentes sous-commissions :

<u>APPELS:</u> Patrick FINKBEINER, Joseph RICART + un membre du comité Départemental ou Régional.

ARBITRAGE: Pierre-Jean BERNARD, Patrick FINKBEINER, José MARTINEZ.

BULLETIN: Patrick FINKBEINER, Marcel MARTINS.

CALENDRIERS, CLASSEMENTS: Patrick FINKBEINER, Marcel MARTINS.

COMMUNICATION: Patrick FINKBEINER, Marcel MARTINS.

<u>CONTROLE FEUILLES DE MATCH (Résultats, sanctions)</u>: Francis LACOMME, José-Luis GONZALEZ.

GESTION DES TERRAINS: Patrick FINKBEINER.

LICENCES: Francis LACOMME, Marcel MARTINS.

<u>LITIGES et DISCIPLINE</u>: Pierre-Jean BERNARD, Francis LACOMME, Marcel MARTINS, José-Luis GONZALEZ.

LOGISTIQUE: Joseph RICART.

<u>QUALIFICATIONS</u>: Francis LACOMME, Marcel MARTINS, José-Luis GONZALEZ. <u>SELECTION HAUTE-GARONNE</u>: Pierre-Jean BERNARD, Marcel MARTINS, Joseph RICART.

TRESORERIE: José MARTINEZ, Patrick FINKBEINER.

SITE FSGT31: José-Luis GONZALEZ.

EDITORIAL

Après un été mi-figue, mi-raisin, entre canicule et orages, et des vacances bien méritées pour tout le monde, c'est le moment de nous retrouver pour repartir en pleine forme dans cette nouvelle saison. Comme chaque saison, nous l'espérons bénéfique pour vos différents clubs, et qu'elle se jouera dans le respect de l'adversaire, des arbitres et du jeu.

A ce jour, nous avons perdu trois équipes pour diverse raisons et principalement par manque d'effectifs : SB FC LAUNAGUET, NIMBA OT et AJ SAINT-EXUPERY.

Douze équipes venant de divers horizons, en particulier du Foot-entreprises, nous ont rejoint : ASPIC, JS AUZIELLE LAUZERVILLE, LA BOULE SOCIALE ET SOLIDAIRE, CARTOUCHERIE SC, ASPT CHENE VERT, FOOT APEM (METEO), LIEBHERR FOOT, MUNICIPAUX TOULOUSE, OC POMPERT, TOAC (avec 2 équipes) et FC UNION COURTAGE.

Bienvenue à tous et nous espérons que vous allez prendre plaisir à pratiquer dans notre fédération.

Avec 44 équipes, pour le championnat, nous avons dû restructurer les poules. Certaines équipes venant du FOOT-ENTREPRISES ELITE ayant un niveau élevé, nous avons constitué deux poules « Excellence » de 8 équipes, ce qui nous permettra de faire une poule « ligue » pour la saison prochaine. La poule de Promotion Excellence sera constituée de 10 équipes. La poule Honneur comportera 9 équipes, et la Promotion, 9 équipes. Nous avons essayé d'équilibrer le plus possible les groupes.

A tous, les nouveaux comme les anciens, ceux qui travaillent ou qui cherchent un emploi, ceux qui étudient, nous vous souhaitons la bienvenue au sein de notre football afin de passer de bonnes soirées dans un esprit loyal.

Espérons pouvoir débuter la saison dans les meilleures conditions possibles. Merci de votre confiance

PENSE-BETE

O FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31

①Nom du site: fsgt31.fr

②Pour accéder au bulletin : ☑ FOOTBALL A 11

☑ LA PRATIQUE

☑ BULLETINS

③Pour accéder au mémento : ☑ FOOTBALL A 11

☑ LA PRATIQUE

☑ MEMENTO

④Pour accéder aux classements : ☑ FOOTBALL A 11

☑ LA PRATIQUE

☑ CLASSEMENTS

⑤Pour accéder aux calendriers : ☑ FOOTBALL A 11

☑ LA PRATIQUE

☑ CALENDRIERS

⑥Pour accéder au règlement intérieur : ☑ FOOTBALL A 11

☑ LA PRATIQUE

☑ REGLEMENT INTERIEUR

2 DEMANDE DE LICENCE

Dans un premier temps, il est nécessaire de <u>saisir l'affiliation</u> ou <u>la réaffiliation</u> de <u>votre club</u> en vous connectant sur la base E.Licence FSGT, active depuis le 20/08 pour cette saison à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe. Une fois validée par la fédération et le comité, vous recevrez un mail de confirmation et vous pourrez saisir vos licences (nouvelles ou en renouvellement). Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du comité pour vous aider dans la procédure à suivre.

O DECLARATION D'ACCIDENT

Il vous est possible de faire votre déclaration d'accident directement en ligne, sur le site de la FSGT (menu dossier assurance) ou par courrier. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

• En ligne (à privilégier) : https://www.fsgt.org/affiliation/assurance/

Ou en contactant l'assureur "MARSH- Groupe GENERALI"

• Par e.mail : sinistres.ars@marsh.com

• En se connectant au site : https://connexion.marsh.com/client/déclarationfsqt

• Ou par téléphone : 01 87 21 27 88

OTARIFS

Tarifs des licences:

Adulte avec assurance (né en 2007 et avant) : **44,20 €** Jeune avec assurance (né en 2008 et après) : **37,20 €**

Tarifs d'arbitrage à régler impérativement le jour du match :

Comme précisé à l'assemblée, les défraiements d'arbitrage

Indemnité d'arbitrage : 10 €

Défraiement de déplacement : 40 €

Soit un total de 25 € par équipe, ou 50 € s'il y a deux arbitres.

LICENCIES D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une autre discipline évoluant dans un autre club seront qualifiés lorsque la commission aura en sa possession l'autorisation du club d'appartenance (datée avant le 31 janvier au plus tard) du joueur.

<u>Important</u>: Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.

REDACTION FEUILLES DE MATCH

Comme présenté à l'assemblée générale, à partir de cette saison, nous allons utiliser des feuilles de match au format A4, déjà préremplies avec la « compétition », la « journée », et le « nom des équipes en présence ». Donc vous n'aurez plus grand-chose à remplir, alors ne vous trompez pas (gare aux amendes).

Vous avez eu le mode opératoire pour remplir ces nouvelles feuilles de match dans votre dossier de l'assemblée, et voici un petit rappel des dispositions concernant l'envoi à la commission de cette feuille de match, afin d'éviter tout litige et sanction financière :

- La feuille de match doit être envoyée par l'équipe victorieuse. En cas d'égalité, c'est l'équipe recevante qui devra faire parvenir la feuille de match à la commission.
- 2 Envoyer sous 48 heures cette feuille de match à la commission. Une tolérance est accordée cependant si elle parvient à la commission avant le lundi midi. Si vous avez eu un empêchement pour renvoyer la feuille de match, avertissez-nous de suite. N'attendez pas que la sanction "tombe " sur le bulletin.

• Pour toute feuille non parvenue dans les délais, match perdu par pénalité avec zéro point au classement, 0 but pour et 3 contre. Le résultat sur le terrain reste acquis pour l'équipe en règle.

Et ces pénalités ne tiennent pas compte des amendes correspondantes.

Concernant les rencontres jouées le **VENDREDI**, vous avez jusqu'au lundi pour les envoyer (tolérance).

Nous rappelons de nouveau que les **noms des joueurs** doivent être inscrits **en MAJUSCULES** et qu'aucun joueur ne doit être **raturé** (il sera marqué non joué par l'arbitre).

La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif. Il y a eu beaucoup d'amendes la saison passée concernant ce sujet donc appliquez vous pour les éviter cette saison.

CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

Pour éviter toute réclamation :

- Le capitaine doit **vérifier** que les **numéros** des maillots inscrits sur la feuille de match **corresponden**t bien à ceux des **joueurs**, et que la mention « **GB** » soit inscrite en face du gardien de but. Si le numéro ne correspond pas au joueur sanctionné alors que le capitaine a signé la feuille de match, **aucune réclamation** concernant le joueur fautif ne sera admise.
- ② A la fin du match, au moment de **signer** la feuille de match, le capitaine doit **vérifier les sanctions inscrites** par l'arbitre afin d'éviter toute contestation par la suite.

Les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait ". Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " Forfait ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors prenez vos dispositions pour éviter tout litige.

QUALIFICATIONS

Les compétitions débutant la semaine 38, à partir du lundi 15 septembre 2025, par les rencontres des Coupes, les joueurs devront être qualifiés pour cette date. Sachant que la permanence de la Commission se tient le lundi après-midi à partir de 16h00 et jusqu'à 20h00, il est IMPERATIF que les dossiers licences soient COMPLETS pour le 15 septembre 2025, faute de quoi, les joueurs ne seront pas en règle pour participer au démarrage de la saison, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité.

D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit OBLIGATOIREMENT <u>se munir d'une pièce d'identité officielle</u>, (acceptée au format numérique sur l'application « France identité ») ou être en possession de <u>sa licence de la saison dernière</u>, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTESTATIONS MEDICALES OU CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces attestations médicales ou certificats médicaux vis à vis de la législation en vigueur depuis déjà quelques saisons (voir Art 20 - § E du règlement de la commission).

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

PRECISION REGLEMENT

RESPECT DES COULEURS:

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes " visiteurs ".

ART 16-A: MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Le club visiteur doit jouer lorsqu'il se déplace avec l'une des deux couleurs déclarées sur la fiche d'engagement et décrite dans le mémento de la saison, sous peine de match perdu.

Le club recevant doit prendre ses dispositions pour éviter toute ressemblance de maillot, sous peine de match perdu par pénalité.

LES BALLONS

Problème des équipes n'ayant pas de ballon pour les rencontres :

Le fait de prêter un ballon pour jouer posant quelques problèmes pour certains, les arbitres auront pour consigne d'appliquer le règlement :

<u>ART 16 - § D</u>: Le club recevant, (désigné en premier sur le calendrier), et sous peine de la perte du match, doit fournir jusqu'à trois ballons en parfait état pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Au-delà de ce nombre, l'équipe visiteuse doit aussi fournir des ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

PRINCIPALES MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

<u>ARTICLE 9-C : rencontres reportées de fin de saison</u> : si une rencontre a été reportée par la commission ou pour cause d'intempéries, et qu'elle ne peut pas être intégrée dans le calendrier avant la fin de saison, alors cette rencontre sera neutralisée en match nul, avec le résultat de zéro à zéro, et avec le nombre de point attribué au classement pour une rencontre nulle.

<u>ARTICLE 30-B-7 : l'arbitre assistant</u> : A un moment de la saison, il se peut qu'une équipe ait des difficultés à fournir un arbitre assistant pour le match. Chaque équipe engagée dans nos compétitions (championnat ou coupes) a donc droit à un « joker » (même les équipes des deux premières divisions) et l'arbitre pourra commencer sans arbitre assistant sous réserve qu'il n'y ait aucune contestation durant la partie. Dans le cas contraire, l'arbitre appliquera les modalités du paragraphe 8.

<u>ARTICLE 42-C-1 : correspondance foot à 11 / foot à 7</u> : Tout joueur sanctionné à partir du paragraphe D de l'article 41, devra purger sa sanction durant la même période également dans les compétitions de foot à 7.

ARTICLE 43 : procédure antiviolence :

Les débordements de cette saison nous conduisent à mettre en place, dès le début de saison, **un protocole antiviolence**.

Vous avez les explications dans l'ARTICLE 43 du règlement intérieur.

<u>L'ARTICLE 46-A-7: règlement financier: comportement antisportif et violent,</u> précise les sanctions pénalisées par une sanction financière et leurs montants (à partir du paragraphe D de l'article 41).

Suppression du tacle :

Pour se mettre en conformité avec les autres comités FSGT, comme cela se pratique dèjà en Coupe de France Auguste Delaune dans toutes les phases (régionale ou nationale) et afin que les clubs engagés dans cette compétition ne soient pas surpris, nous allons mettre en expérimentation la suppression du tacle lors de toutes nos rencontres de coupes.

CHALLENGE ET TROPHEE DE LA SPORTIVITE

Ces challenges sont reconduits, dans les mêmes conditions que la saison dernière.

RELIQUAT DES SANCTIONS POUR LA SAISON 2025/2026

Certains licenciés sont encore suspendus pour ce début de saison. Soyez vigilants sur le reliquat des sanctions de vos joueurs. Ceci évitera des situations pénalisantes pour votre équipe.

Pour que cette suspension suive son cours, il faut prendre la licence dès le début de saison. Sinon, elle ne reprendra qu'à partir du jour où sa demande de licence sera déposée à la commission (Art 40- § E13).

<u>Liste des joueurs suspendu pour ce début de saison (reliquat de sanctions saison 2024/2025):</u>

CLUB	NOM JOUEUR	N° LICENCE	SANCTION notée au Bulletin n°	SANCTION restant à purger au 15/09/2025
FC CANTOU'LOUSAIN	GIL Anthony	0422792	40	1 match ferme
USEMA COLOMIERS	PEREZ Lionel	0015963	39	1 match ferme
CONFLUENT LP	LUMET David FERRER Julien	0487041 0292755	15 38	Suspendu, en attente de son Rapport 1 match ferme
CRIQUET FC	DE AMORIM Valentin	0500727	41	1 match ferme
FORZA VIOLA FC	PERRIN Pierre Iouis	0489902	39	1 match ferme
FREESCALE	PERES Simon	0432015	40	1 match ferme
SB FC LAUNAGUET	COURSERANT Hugo ROOSEBROUCK Arnaud VIGNOLS Dimitri	0319327 0088797 0487274	26 32 31	Suspendu, en attente de son Rapport Suspendu, en attente de son Rapport Suspendu, en attente de son Rapport
ASFP LUSITANOS	VERISSIMO DE MORAES Lénivaldo LEMFADAL Samir NOVO COSTA Rénato PINHEIRO DA NOVA Paulo Cristiano	0014085 0509361 0471719 0373334	40 (2024) 25 40 41	Reste 12 matchs fermes à purger Suspendu, en attente de son Rapport 2 matchs fermes 1 match ferme
AS ST LOUP CAMMAS	TAARZALI Paul	0484539	39	1 match ferme
TOULOUSE SA	ALEXANDROU Mike Georgio	0230080	40	1 match ferme

Attention d'autres joueurs ont un reliquat de sanction antérieur à la saison 2024/2025
 Si besoin de précisions contacter Marcel MARTINS à la commission

INFORMATION LICENCES

RAPPEL => Toute licence sans photo du joueur ne sera pas validée par la commission, ni acceptée par les arbitres

Voici la procédure à suivre pour le dépôt de vos licences :

- 1) Connexion au site https://extranet.fsgt.org/auth/login avec votre identifiant et mot de passe. Une fois sur votre page d'accueil club, vous choisissez l'onglet "Renouvellement de licence" pour tous vos licenciés de la saison dernière qui repartent ou l'onglet "Saisie de licences" pour le dépôt de vos licences des nouveaux joueurs avec photo obligatoire à insérer lors de la saisie.
- 2) Fournir le **bon de commande** et la **liste des licences déposées**, accompagné **obligatoirement du règlement** (chèque ou avis de virement).
- 3) Le dossier complet est à remettre à la commission le lundi après midi (16H-20H) ou à l'accueil du comité durant les heures d'ouverture pour les autres jours de la semaine (sauf le mercredi).

La qualification des joueurs est immédiate si le dossier déposé et validé par la commission est complet.

Dans un deuxième temps,

4) Impression et validation de la licence/carte des joueurs en format A4 (5 licences/feuille) par la commission (date de disponibilité à voir sur tableau cidessous).

A compter de la DATE DE DISPONIBILITE DE VOTRE LOT DE LICENCES/CARTES (suivant parution au Bulletin) vous disposerez d'un DELAI DE UN (1) MOIS AU MAXIMUM (SOIT 4 SEMAINES) pour les venir les récupérer à la commission.

Passé cette date, les joueurs concernés par les LICENCES NON RETIREES seront AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES et ne pourront plus PARTICIPER aux rencontres de leurs équipes sous peine de SANCTIONS (match perdu pour le club).

IMPORTANT: quand dans votre club vous avez une section de Foot 7 ou une autre activité, et que certains de ces joueurs sont susceptibles de pratiquer avec votre équipe de Foot 11, **vous devrez nous en fournir la liste.**



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS

IO TEAM	Manque Photo sur licence du joueur MESTRE Kévin (n°0012158)
---------	--



SUIVI ETAT DES LICENCES/CARTES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE LICENCE/CARTE VALIDEES PAR COMMISSION (NOMBRE)	MOTIF NON VALIDATION LICENCE/CARTE (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCE/CARTE VALIDEES PAR COMMISSION (NOMBRE)	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
USEMA COLOMIERS	08/09 (18)			06/10
IO TEAM	08/09 (20)	(1) Manque photo		06/10

02/10 (18)	Licence/Carte disponibles validées ou non validées par la commission
	et Licence/Carte non retirés par club
02/10 (18)	Licence/Carte validées par Commission et récupérées par club
02/10 (18)	Avertissement => délai restant inférieur à 1 semaine avant disqualification Joueurs
30/09	Date limite pour retrait lot de Licence/Carte
30/09	Date de disqualification du (des) joueur(s)

Si explications nécessaires contacter Marcel MARTINS à la commission (06 37 29 61 49).

COUPE DE FRANCE AUGUSTE DELAUNE

Comme les saisons précédentes, vous aviez le choix de vous inscrire dans l'une ou l'autre des deux coupes proposées.

Le tirage au sort de cette coupe, ainsi que celui de la coupe Occitane, a eu lieu le jeudi 28 août 2025 au siège du Comité, avec la présence des clubs suivants : **USEMA COLOMIERS**, **IO TEAM**, **AS MATRA**, **TOAC** et **SOPRA STERIA FOOT**.

En Coupe de FRANCE Auguste DELAUNE, **10 équipes** se sont engagées. Nous avons donc constitué 2 poules de 5 équipes.

Le Collectif Fédéral n'ayant pas encore établi pour cette édition le nombre de qualifiés pour notre comité, nous partons sur 4 équipes qualifiées pour la phase nationale cadrage sud (à confirmer par la fédération): les deux premières de chaque groupe. Si la fédération nous octroyait un quota plus élevé, ce qui est fort probable, nous qualifieront les équipes en fonction.

Composition de ces poules

POULE 1
TOAC 1
FC CANTOU'LOUSAIN
SAINT-ALBAN
BOULE SOCIALE ET SOLIDAIRE
OC POMPERT

POULE 2
LABTEAM
MUNICIPAUX TOULOUSE
FC UNION COURTAGE
JS AUZIELLE-LAUZERVILLE
PASPORT

Nous vous rappelons les trois points de règlement, particuliers à la Coupe Auguste Delaune, (à l'attention des nouveaux clubs... et des autres).

- Rentrée de touche au pied,
- Tacle interdit lors d'un duel avec un adversaire,
- Le barème des points est fixé à : 3 points pour une victoire, 2 points pour un nul, et 1 point pour une défaite.

COUPE OCCITANE

Cette coupe concerne les équipes non intéressées par la Coupe DELAUNE.

30 équipes se sont engagées et de ce fait, l'épreuve se composera de **6 poules de 5 équipes**. Le but de nos compétitions étant de faire un brassage des équipes pour ne pas rencontrer toujours les mêmes clubs, nous n'avons pas mis plus de trois équipes de la même division ensemble.

POULE A

FORZA VIOLA FC
FREESCALE
MECAP FC
INTERNAT FC
ASC CNES

POULE B

ALTRAN FOOT
CHU TOULOUSE FC
CARTOUCHERIE SC
FC BALEC
IO TFAM

POULE C

FOOT APEM
AS DRT
ASFP LUSITANOS
FC РОТО
AS ACCENTURE

POULE D

AS MATRA 1
RC BEAUMONTAIS
CONFLUENT LP
ATHLETICO TOLOSA A
ASCA

POULE E

TOAC 2
SHADOCKS DE SEILH
CHIPIRONS O
SOPRA STERIA FOOT
ATHLETICO TOLOSA B

POULE F

AS ST-LOUP-CAMMAS
USEMA COLOMIERS
TOULOUSE SA
LIEBHERR FOOT
ASPIC

Le " **PREMIER** " de chaque poule, ainsi que les **2** meilleurs " **SECOND** " seront qualifiés pour les ¼ de finale.

Comme annoncé lors de l'Assemblée des clubs, le tacle sera interdit aussi pour cette coupe :

- Tacle interdit lors d'un duel avec un adversaire.
- Le barème des points est fixé à : 3 points pour une victoire, 2 points pour un nul, et 1 point pour une défaite.

CHAMPIONNAT

Ayant 44 équipes cette saison, nous avons restructuré les poules afin de constituer les groupes, les plus équilibrés possibles.

Les différentes divisions se composent comme suit (par ordre des dates d'inscription) :

Division Excellence - Poule A

USEMA COLOMIERS
FC BALEC
FC UNION COURTAGE
MUNICIPAUX TOULOUSE
AS MATRA 1
CARTOUCHERIE SC
MECAP FC
FC POTO

Division Excellence - Poule B

ASC CNES
PASPORT
TOAC 1
OC POMPERT
SAINT-ALBAN
TOULOUSE SA
LABTEAM
FC CANTOU'LOUSAIN

Division Promotion Excellence

ATHLETICO TOLOSA B
TOAC 2
LIEBHERR FOOT
FORZA VIOLA FC
ASFP LUSITANOS
CHU TOULOUSE FC
AS DRT
ALTRAN FOOT
AS ACCENTURE
INTERNAT FC

Division Honneur

ASPIC
LES SHADOCKS DE SEILH
CHIPIRONS OLYMPIQUE
ATHLETICO TOLOSA A
CRIQUET FC
RC BEAUMONTAIS
IO TEAM
FOOT APEM
CONFLUENT-LACROIX-PINSAGUEL

Division Promotion

ASCA
AS EVOTEC
JS AUZIELLE LAUZERVILLE
AS MATRA 2
SOPRA STERIA FOOT
ASPT CHENE VERT
FREESCALE
AS SAINT-LOUP-CAMMAS
LA BOULE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La compétition Excellence se déroulera comme présenté lors de l'Assemblée, les autres divisions auront une formule championnat classique.

DISPONIBILITES DES EQUIPES

Certaines équipes, lors de leur inscription, se sont mis indisponibles durant toutes les vacances scolaires. Cependant, s'il arrive que vous ayez des matchs de rattrapage, nous serons obligés de vous faire jouer durant ces périodes-là.

FEUILLES DE MATCH

Lors de notre dernière Assemblée, nous vous avons présenté les nouvelles feuilles de match qui seront utilisées dorénavant pour toutes les compétitions (mis à part les rencontres fédérales de Coupe Delaune qui vous seront fournies par la Fédé).

Nous vous avons aussi donné une documentation stipulant comment les remplir. Appliquez-vous lors de ce remplissage (gare aux amendes).

D'autre part, pour que les arbitres puissent contrôler les licences le plus rapidement possible, veuillez présenter les licences dans l'ordre noté sur la feuille de match.

Concernant les nouvelles équipes, tant que vous ne disposez pas encore de vos licences, chaque joueur doit avoir sa pièce d'identité pour pouvoir participer à la rencontre (et pas une photocopie ou sur le smartphone, voir procédure pièce identité).

Ces feuilles de match vous seront envoyées dans la semaine. Si vous ne les avez pas reçues d'ici lundi, prévenez-nous.

Sans nouvelles de votre part, nous considèrerons que vous les avez reçues.

REGLE DU JEU

Rappel concernant la règle en vigueur depuis la saison dernière :

"Tout au long de la rencontre, un remplaçant, un éducateur ou un dirigeant, se trouvant en dehors du terrain ou sur le banc de touche, et se rendant coupable de contestations ou de gestes d'énervement dont l'effet a pour but de déstabiliser l'(les) arbitre(s), l'arbitre assistant, l'adversaire ou un coéquipier, pourra être sanctionné par un avertissement ".

Dans ce cas, le dirigeant ou le capitaine devra désigner un joueur de champ de son équipe pour purger la sanction à la place de la personne ayant eu la mauvaise attitude.

Si le dirigeant ou le capitaine ne veut pas désigner un joueur, ce sera alors le capitaine qui purgera la sanction en lieu et place. <u>L'équipe jouera alors avec un joueur en moins sur le terrain pendant dix minutes.</u>

Sur la feuille de match, l'arbitre notera la sanction pour le réel fautif.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Nous vous envoyons les calendriers prévisionnels en pièce jointe. Lorsque le terrain n'est pas marqué, c'est que nous attendons l'attribution de créneaux de la part de la mairie de Toulouse.

N'oubliez pas que les **programmations définitives** seront celles **inscrites dans chaque bulletin**.

Soyez attentifs aux modifications chaque fois.

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " A définir " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrains utilisés par les clubs :

AS ACCENTURE: Blagnac Baradels (Synthé): Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens - Blagnac

ASCA: Beaupuy (Herbe): Stade Fernando Mena - chemin du stade

ALTRAN FOOT: Blagnac Baradels (Synthé): Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens

- Blagnac

JSAL: Auzielle (Herbe): Stade municipal - D2C - Auzielle

RC BEAUMONT IMPERM : Beaumont/Lèze (Herbe) : Complexe sportif - place clément Ader - Beaumont sur Lèze

FC CANTOU'LOUSAIN: Tournefeuille (Synthé): Stade municipal - allée des sports - Tournefeuille

ASC CNES: Ramonville St Agne (Hb): Stade municipal - allée des sports (piscine)

<u>CHIPIRONS O.: Fenouillet Collège(Synthé):</u> Collège François Mitterrand - Stade Piquepeyre - rue André Broquière - Fenouillet

<u>USEMA COLOMIERS: Colomiers (Synthé):</u> Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud

CONFLUENT LP : Pinsaguel (Hb) : stade Gilbert Escoula - 26 rue de la République

CRIQUET FC: Deyme (Hb): rue de la mairie - Deyme

FOOT APEM: Amouroux (Synthé): 4 rue William et Catherine Booth - 31200 Toulouse FORZA VIOLA FC: Taton (Synthé): Stadium - terrain Brice Taton - allée Gabriel Biénes INTERNAT FC: Fenouillet Plage(Hb): Complexe sportif du Ramier - rue de la plage - Fenouillet

<u>LABTEAM</u>: <u>Labarthe sur Lèze(Synthé)</u>: Complexe sportif du collège - route du Plantaurel - Labarthe sur Lèze

<u>LES SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) :</u> Stade Pierre Larribère - allée de l'Europe <u>ASFP LUSITANOS : St Alban Coudon (Hb) :</u> Stade Marius Coudon - 42 avenue de Fronton - St Alban

AS MATRA: Balma Latécoère (Herbe): 16 à 22 avenue de la Plaine - Balma

MECAP FC: Muret Auriol (Synthé): Stade Colette Besson - 40 bd Henri Peyrusse

FC POTO: Lardenne (Synthé): 153 bis avenue de Lardenne

SAINT-ALBAN: St Alban Coudon(Hb): Stade Marius Coudon - 42 avenue de Fronton (se garer tout au fond du parking)

AS SAINT-LOUP CAMMAS: St Loup Cammas: complexe Pierre de Lassus - 62 chemin de Pontous

TOAC 1 & 2 : Toac omnisport (Synthé) : 20 chemin de Garric - 31200 Toulouse

TERRAINS TOULOUSAINS: Ces adresses sont précisées dans le Mémento remis aux clubs saison dernière

La mairie ne nous ayant pas encore attribué tous nos créneaux, certaines rencontres sont notées sans terrain : nous vous les communiquerons aussitôt qu'ils seront portés à notre connaissance.

Merci pour votre compréhension.

SEMAINE 38 DU 15/09/2025AU 19/09/2025

Coupe de France Auguste DELAUNE

P	oule	1	_ ′	Tour	1	•
_		_			_	•

TOAC 1 FC CANTOU'LOUSAIN Toac Synthé Me 17/09 21h00 SAINT ALBAN BOULE SOCIALE ES St Alban Coudon Hb Lu 15/09 20h30

Exempt: OC POMPERT

Poule 2 - Tour 1 :

LABTEAM UNION COURTAGE FC Labarthe Synthé Me 17/09 20h30 JS AUZIELLE-LAUZERV. MUNICIPAUX TOULOU. Auzielle Hb Lu 15/09 20h30

Exempt: PASPORT

Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 1:

FORZA VIOLA FC FREESCALE Stadium Taton Syn Je 18/09 20h15 MECAP FC INTERNAT FC Muret Auriol Synthé Lu 15/09 20h00

Exempt: ASC CNES

Poule B - Tour 1:

IO TEAM ALTRAN FOOT Blagnac Baradels Syn Je 18/09 21h00 CHU TOULOUSE CARTOUCHERIE SC La Ramée Synthé Ma 16/09 21h00

Exempt: FC BALEC

Poule C - Tour 1 :

FOOT APEM AS DRT Amouroux synthé Ma 16/09 20h00 ASFP LUSITANOS FC POTO St Alban Coudon Hb Me 17/09 20h00

Exempt: AS ACCENTURE

Poule D - Tour 1:

AS MATRA 1 RC BEAUMONTAIS Balma Latécoère Hb Je 18/09 20h30 CONFLUENT L-P ATHLETICO TOLOSA A Pinsaguel Hb Lu 15/09 20h30

Exempt: ASCA

Poule E - Tour 1 :

TOAC 2 SHADOCKS DE SEILH Toac Synthé Ve 19/09 20h30 SOPRA STERIA FOOT CHIPIRONS O Fenouillet Collège Sy Me 17/09 20h15

Exempt: ATHLETICO TOLOSA B

Poule F - Tour 1:

AS ST LOUP CAMMAS USEMA COLOMIERS St Loup Cammas Hb Lu 15/09 20h30 TOULOUSE SA LIEBHERR FOOT La Ramée Synthé Je 18/09 21h00

Exempt: ASPIC

SEMAINE 39 DU 22/09/2025 AU 26/09/2025

Division: Excellence - I USEMA COLOMIERS MUNICIPAUX TOUL. AS MATRA 1 FC POTO	Poule A - Journée 1 aller FC BALEC FC UNION COURTAGE CARTOUCHERIE SC MECAP FC	Capitany Synthé La Ramée Synthé Balma Latécoère Hb Lardenne Synthé	Me 24/09 Je 25/09 Je 25/09 Me 24/09	20h15 21h00 20h30 20h00
Division: Excellence - I ASC CNES TOAC 1 SAINT-ALBAN LABTEAM	Poule B - Journée 1 aller PASPORT OC POMPERT TOULOUSE SA FC CANTOU'LOUSAIN	Ramonville Hb Toac Omnisport Syn St Alban Coudon Hb Labarthe Synthé	Ma 23/09 Me 24/09 Lu 22/09 Me 24/09	20h00 21h00 20h30 20h30
Division: Promotion Ex TOAC 2 FORZA VIOLA FC ASFP LUSITANOS AS DRT AS ACCENTURE	ccellence - Journée 1 allei ATHLETICO TOLOSA B LIEBHERR FOOT CHU TOULOUSE FC ALTRAN FOOT INTERNAT FC	Toac Omnisport Syn Stadium Taton Synthé St Alban Coudon Hb Blagnac Baradels Syn Blagnac Baradels Syn	Ve 26/09 Je 25/09 Me 24/09 Je 25/09 Me 24/09	20h30 20h15 20h30 21h00 21h00
Division: Honneur - Jo SHADOCKS DE SEILH CHIPIRONS O. CRIQUET FC IO TEAM Exempt: CONFLUENT L-	ASPIC ATHLETICO TOLOSA A RC BEAUMONTAIS FOOT APEM	Seilh Synthé Fenouillet Collège Sy Deyme Hb Amouroux Synthé	Ve 26/09 Me 24/09 Lu 22/09 Ma 23/09	20h30 20h15 20h15 20h00
Division: Promotion - J ASCA SOPRA STERIA FOOT JSAL FREESCALE Exempt: LA BOULE SOC	AS EVOTEC ASPT CHENE VERT AS MATRA 2 AS ST-LOUP-CAMMAS	Beaupuy Hb La Ramée Synthé Auzielle Hb St Loup Cammas Hb	Me 24/09 Ma 23/09 Lu 22/09 Lu 22/09	20h15 21h00 20h30 20h30

BONNE SAISON A TOUS ET TOUTES